

Confidences d'une nouvelle traductrice professionnelle

Carine D. St-Pierre

École de traduction et d'interprétation

Université d'Ottawa

cstpi006 @uottawa.ca

Le présent article réunit une série de réflexions concernant la pertinence d'un enseignement théorique en traduction, du point de vue d'une nouvelle traductrice professionnelle. On y aborde le rôle de la théorie tant en classe que sur le marché du travail en mentionnant certains des problèmes auxquels font face les traducteurs professionnels qui travaillent pour une agence de traduction, pour ensuite proposer de quelle façon une approche théorique dès le baccalauréat peut préparer efficacement l'apprenti traducteur aux défis du monde professionnel.

Mots-clés : théorie, traduction professionnelle, agence de traduction, pédagogie de la traduction

1 Introduction

En quoi la théorie aide-t-elle la traduction professionnelle? Voilà une des questions que se posent les traducteurs professionnels et parfois même les employeurs. Malgré les efforts déjà déployés et les nombreuses discussions autour de l'apport d'un enseignement théorique aux programmes de traduction, les services de traduction d'un peu partout continuent de passer outre cette question, ignorant le véritable rôle de la théorie dans leur travail. Le présent article se veut une réflexion personnelle sur l'apport de la théorie tant pour les programmes de traduction que sur le plan professionnel. Il ne sera donc pas question ici d'élaborer un nouveau cours de théorie au baccalauréat ou de justifier la position des services de traduction ou des universités concernant l'apport d'un enseignement théorique, mais plutôt d'encourager un rapprochement entre théorie et pratique tant sur le plan professionnel que sur le plan académique, et ce, dans le contexte canadien. L'objectif du cours de théorie est d'exposer les étudiants aux idées et aux concepts de la traduction d'hier à aujourd'hui au moyen de différentes théories et ainsi de les encourager à comprendre les procédés de traduction qu'ils utilisent et à se pencher sur les grandes questions du domaine. Le cours permet également aux étudiants de mieux

comprendre ce qu'est la traduction et d'acquérir le savoir-faire requis pour bien utiliser les ressources mises à leur disposition.

1.1 Contexte

S'il est vrai que la traduction est un « art antique », comme l'explique Federica Scarpa dans *La Traduction spécialisée : une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*, ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle que l'on commence à l'enseigner dans les universités canadiennes. « À partir des années 1960, à l'époque où quelques linguistes ont entrepris de fonder les bases théoriques de la traduction, l'institutionnalisation de la traduction comme discipline universitaire a vu le jour sous l'égide de la linguistique [...] » (Scarpa 2010 : 87). En effet, la formation des apprentis traducteurs est un domaine récent qui a longtemps été rattaché à la linguistique et qui, encore aujourd'hui, s'efforce d'être reconnu comme un domaine à part entière. Pour sa part, la traductologie est un sujet tout aussi inédit. C'est particulièrement au cours des cinquante dernières années qu'elle a pris de l'essor, comme en témoignent les nombreux ouvrages sur le sujet, par exemple le *Translation Studies Reader* de Venuti, qui rassemble les réflexions de plusieurs théoriciens. Les grandes théories classiques, comme celles de Schleiermacher, de Benjamin, de Nida et de Holmes, axées sur différents aspects théoriques du domaine, ont rapidement aidé à élaborer les théories d'aujourd'hui. Ce sont ces maîtres à penser qui nous ont ouvert les portes des grandes théories de la traduction, souvent enseignées dans le cadre d'un cours d'introduction à la théorie au baccalauréat.

La théorie nous aide à mieux comprendre la pratique. En fait, sans elle, la pratique ne pourrait pas évoluer aussi vite, tout comme il est vrai que sans la pratique, la théorie ne pourrait être mise à l'épreuve. Bien que la traductologie soit un domaine plutôt récent, elle a su faire évoluer la pratique de la traduction de façon importante au cours des dernières années. Dans l'un de ses articles, Isabelle Collombat distingue deux types de théorie, soit la « théorie instrumentale » et la « théorie spéculative » (Collombat 2003 : 422). Selon elle, le premier type renvoie à un transfert de savoir, alors que le deuxième renvoie à la modélisation de ce savoir. La théorie enseignée au premier cycle se rapproche davantage de la théorie instrumentale, alors qu'elle devient plus spéculative

aux études supérieures. « En ce sens, en traduction, la théorie telle qu'on l'oppose à la pratique est de nature instrumentale, et non spéculative. Elle le devient aux cycles supérieurs, où l'on traite non plus spécifiquement de traduction, mais de traductologie » (Collombat 2003 : 423). C'est en effet aux études supérieures que les étudiants se penchent sur la théorie dite spéculative et ajoutent cet élément de recherche à leur travail. « Au deuxième cycle, la composante "recherche" s'ajouterait à ces éléments. Ainsi, les aspects théoriques de la compétence complémentaire permettent de faire la jonction avec le niveau des études avancées » (Valentine, 1997 : 147). Les éléments auxquels Valentine fait référence sont les cinq compétences qui composent, selon lui, la formation de traducteurs au premier cycle, soit les compétences prétraductionnelle, centrale, pratique, complémentaire théorique et pratique, ainsi que la compétence extradisciplinaire (Valentine, 1997 : 144-147). Sur le marché du travail, les services de traduction ne reconnaissent pas cette composante de recherche, certains allant même jusqu'à remettre en question l'utilité de la formation théorique, particulièrement aux études supérieures. « La réalité sur le terrain nous montre que, en général, *la maîtrise est trop théorique*. Le problème tient au fait que le *nombre de crédits de transfert est insuffisant*. Pour déterminer quelle maîtrise il accepte, le Bureau se fonde donc sur le *nombre* de crédits de transfert, qui *doit équivaloir à celui du baccalauréat* en traduction » (Brisset 2008 : 151). Dans le présent article, il sera plutôt question de théorie instrumentale, cet ensemble d'idées et de concepts abstraits enseigné au premier cycle dans le but d'armer les étudiants avec certains des principaux outils nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Selon Anne-Marie Mesa, traductrice agréée, « les employeurs se plaignent du fait qu'au sortir de l'université, les étudiants ne sont pas prêts à intégrer le marché du travail » (Mesa 2011 : 6). Plusieurs d'entre eux sont d'avis que la formation des étudiants au premier cycle devrait s'en tenir à une formation pratique et garder la théorie pour les cycles supérieurs. À cela viennent s'ajouter les propos de Mark Shuttleworth, de l'Université de Leeds, en Angleterre : « Many professional translators argue vehemently that translation theory—and even any kind of formal training—is a waste of time » (Shuttleworth 2001 : 498). Bien que l'auteur fasse allusion aux professionnels et

étudiants en Europe, il est possible d'établir un parallèle avec la situation de la traduction au Canada. Il ajoute :

After all, translators are supposed to be born, not made—end of story. This is a perception, which may well be shared by at least some students undertaking a university training programme. Such students may view the theoretical component as a heart-sink subject, as an academic hoop they are required to jump through on their way to taking up their chosen career, or as a kind of bolt-on designed to lend a largely vocational programme an air of greater “academic respectability.” (Shuttleworth 2001 : 498)

Shuttleworth n'a pas tort lorsqu'il fait allusion à la réticence de certains étudiants qui considèrent l'aspect théorique de l'enseignement comme une obligation plutôt qu'un atout. Les étudiants qui ont déjà de l'expérience en tant que traducteurs professionnels peuvent être plus réticents que d'autres, estimant déjà savoir comment exercer leur fonction, ce qui n'est pas totalement faux. Cependant, cela ne signifie pas que la formation théorique n'a pas sa place sur le terrain professionnel.

La théorie permet à l'étudiant de comprendre l'ensemble des étapes de la traduction ainsi que le lien qui existe entre l'auteur et le texte. Elle tente de définir ce qu'est la traduction, en puisant dans les réflexions faites sur la pratique. « Théoriser, c'est jeter un regard distancié sur une pratique [...] » (Delisle 2005 : 105). En d'autres mots, la théorie soutient la pratique. Pour sa part, la pratique permet à l'étudiant de mettre à l'essai le processus établi à partir des théories, de voir le processus au travail et de le modifier selon sa volonté. Elle permet surtout d'éprouver les théories étudiées tout en créant des situations d'où de nouvelles théories pourront émerger. Dans son article sur l'enseignement de la théorie, Marie-Christine Aubin explique l'apport de la théorie à la formation universitaire et conclut que « [...] dans les universités comme dans l'exercice du métier de traducteur, théorie et pratique sont solidaires et complémentaires » (Aubin 2003 : 444). Un traducteur ayant suivi une formation axée sur la pratique et soutenue par des réflexions théoriques sera plus apte à faire face aux défis de la profession, un fait qu'oublie trop souvent les traducteurs une fois sur le marché du travail.

2 La théorie, cette incomprise

2.1 Au cœur des services de traduction

Pour quelle raison les services de traduction n'apprécient-ils pas la théorie à sa juste valeur? Les priorités de plusieurs d'entre elles tournent autour de la rapidité de production, de l'habileté à travailler sous pression en raison des délais serrés, ainsi que de la connaissance des logiciels pertinents. L'intention d'un employeur n'est pas de savoir sur quelles théories les traducteurs se basent pour accomplir leur travail, mais plutôt de s'assurer qu'ils travaillent à plein rendement, à l'aide des ressources et des outils mis à leur disposition. En outre, les employeurs ne sont pas nécessairement des traducteurs. Or, ils peuvent avoir du mal à comprendre leur cheminement. Voilà pourquoi plusieurs agences ou cabinets n'encouragent pas la poursuite d'études supérieures en traductologie, jugées trop théorique pour être pertinente à l'accomplissement des tâches d'un traducteur déjà compétent. Le Bureau de la traduction, par exemple, n'encourage aucunement ses employés à entreprendre une maîtrise ou un doctorat en traduction. En 2005, le Bureau a décidé de ne recruter que les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en traduction obtenu d'une université canadienne reconnue et d'omettre la candidature de titulaires d'un certificat en traduction, de titulaires d'un diplôme d'études supérieures spécialisées et de titulaires d'une maîtrise en traduction qui ont obtenu leur baccalauréat dans une discipline autre que la traduction. (Brisset 2008 :139). L'étudiant qui désire entamer une maîtrise en traduction après un baccalauréat effectué dans une discipline autre que la traduction se ferme donc lui-même les portes d'un des plus grands employeurs langagiers au Canada. « [...] le Bureau refuse catégoriquement d'admettre à *concourir* ces titulaires d'une maîtrise en traduction, en éliminant *a priori* leurs dossiers de candidature » (Brisset 2008 : 133). Selon l'ancienne présidente-directrice générale du Bureau de la traduction, la raison derrière ce choix ne serait pas liée à l'aspect financier, mais plutôt à une monopolisation des ressources de la part de ces recrues.

Comme vous le savez peut-être, depuis 1999, le Bureau de la traduction a accueilli près de 1 500 stagiaires universitaires dans le cadre de son Programme de stages en partenariat, des programmes coop ou en emplois d'été et a recruté plus de 600 diplômés en traduction. Fort de cette expérience d'encadrement, le Bureau a fait diverses constatations quant aux lacunes de certaines recrues. Une analyse de ces lacunes a clairement démontré les limites des certificats ainsi que des programmes de maîtrise professionnelle lorsque ceux-ci ne sont pas précédés d'un baccalauréat en traduction ou bien ne contiennent pas un nombre de crédits de transfert équivalents à celui du bac. Le Bureau en est venu à la conclusion que, d'une façon générale, les diplômés qui ne possèdent pas la formation en traduction que seul leur offre un programme de premier cycle à la fois intégré et complet nécessitent un effort disproportionné d'encadrement et de formation. (Brisset 2008 : 141)

Il s'agit donc d'une question de productivité. Selon cette logique, un traducteur débutant qui fait partie d'une des trois catégories de titulaires susmentionnées ne possède donc pas les compétences nécessaires pour être traducteur professionnel.

En outre, un employé du Bureau de la traduction qui souhaite entamer une maîtrise en traductologie ne sera sans doute pas appuyé financièrement par le Bureau, puisque, selon sa convention collective, les cours doivent être directement reliés aux intérêts de l'employeur. La maîtrise en traduction de conférence, pour sa part, est entièrement appuyée par le Bureau, puisque celle-ci est reliée aux besoins de l'entreprise. L'étudiant qui s'inscrit à la maîtrise en traductologie devra suivre ses cours hors des heures de travail normales, et n'obtiendra de sa réussite aucune possibilité supplémentaire d'avancement. En effet, le salaire n'est pas déterminé en fonction des études, et le Bureau ne demande qu'un baccalauréat en traduction. Par conséquent, les nouveaux traducteurs commencent tous au même niveau et possèdent tous les mêmes possibilités d'avancement. Cela revient à dire que l'employeur considère plutôt la maîtrise comme un plus, et non un véritable avantage. On peut donc comprendre la raison pour laquelle la poursuite d'études supérieures suscite peu d'intérêt de la part des traducteurs. Par contre, d'autres services de traduction acceptent les titulaires d'une maîtrise, qui peuvent même, dans certains cas, voir leurs salaires revalorisés. Il est également important de mentionner que ce n'est pas le cas pour les études supérieures en traduction pragmatique, lesquelles sont utiles si le traducteur décide de se spécialiser dans un domaine en particulier, la traduction juridique par exemple. Dans cette situation, c'est à l'agence de décider si le salaire de l'employé sera réévalué ou non.

Peu importe le cycle universitaire terminé, le traducteur professionnel établit son procédé de traduction en fonction des méthodes apprises et des théories retenues, inconsciemment ou non. Plus important encore, il peut, grâce à elles, faire évoluer ce procédé, le modifier et l'adapter aux besoins contemporains. « Pour être vraiment opératoire, toute stratégie pédagogique appliquée à l'enseignement pratique de la traduction doit reposer sur des fondements théoriques valables » (Delisle 2005 : 83). Une fois sur le marché du travail, les traducteurs font inconsciemment appel aux théories apprises en classe, par exemple lorsqu'ils révisent leurs textes, utilisent des outils informatiques ou se réfèrent à une quelconque méthode de travail. Le traducteur

professionnel qui n'a jamais étudié les théories se dira sans doute qu'elles ne sont que des noms que l'on a donnés aux processus qu'il utilise déjà. Cela dit, il est important de noter que les théories ne servent pas simplement à acquérir un savoir-faire, mais à saisir la façon dont un traducteur procède lorsqu'il effectue son travail et, plus important encore, à comprendre ce qu'est la traduction en soi. Il peut également se baser en partie sur ces théories pour modifier son procédé de travail. Lorsqu'il utilise une approche linguistique considérant le mot comme unité de traduction et la traduction comme le passage d'un message d'une langue de départ à une langue d'arrivée peut-être se réfère-t-il sans le savoir à la méthode de Vinay et Darbelnet, s'il se tourne vers une approche plus fonctionnelle il utilise notamment les écrits de Christiane Nord, alors que s'il tient compte de la corrélation entre langue et culture, il a recours à la théorie sociolinguistique de Nida. Ce sont les méthodes de travail et les théories apprises à l'université qui sont mises en pratique au travail. Il est donc important de rendre à César ce qui appartient à César.

Il ne faut cependant pas oublier les besoins des traducteurs professionnels et des services de traduction. Comme je l'ai mentionné plus haut, les traducteurs professionnels n'ont pas vraiment de liberté, et c'est encore plus vrai pour les traducteurs travaillant sur des textes pragmatiques. Bien qu'ils aient une certaine marge de manœuvre et qu'il y ait des façons de faire valoir leur opinion, ceux-ci sont plus souvent soumis aux ordres d'un employeur, d'un client, d'un réviseur ou d'un éditeur. Un traducteur aura beau produire un texte idéal employant un bon vocabulaire général, une bonne terminologie spécialisée et des expressions idiomatiques, si le client n'est pas d'accord avec le choix d'un terme plutôt qu'un autre, le traducteur n'aura d'autre choix que d'effectuer le changement, même s'il sait bien qu'il s'agit d'une erreur dans le contexte particulier. Il aura beau contester le changement et prouver son point à l'aide de références, le client aura tout de même le dernier mot. Cela ne veut pas dire de ne jamais contester le choix d'un client, le traducteur est après tout un professionnel langagier qui connaît son domaine. Dans le passage suivant, Douglas Robinson explique bien les limites d'un traducteur professionnel :

[...] professional translators must in most cases conform to the expectations of the people who pay them to translate. If a client says edit, the translator edits; if the client says don't

edit, the translator doesn't edit. If the client says do a literal translation, and then a literal back-translation to prove you've followed my orders that is exactly what the translator does. Translators can refuse to do a job [...] they can also resist the attempts to reshape the orders they get from the people with the money. But the whats and the hows and the whys of translation are by and large controlled by publishers, clients, and agencies – *not* by universal norms. (Robinson 2003 : 199)

Dans *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, Daniel Gouadec présente une « analyse des diverses étapes du processus » pour un donneur d'ouvrage. Il donne également une liste détaillée des obligations génériques et spécifiques de ce dernier à l'égard du traducteur (Gouadec 1989 : 59). La liste comprend un peu moins de 20 éléments, tous en rapport avec ce que le donneur d'ouvrage doit faire pour s'assurer que le traducteur a tous les outils en main pour livrer le meilleur produit final possible. La American Translators Association (ATA) et l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ), entre autres, ont également publié des documents semblables donnant un aperçu des normes en traduction. Dans le meilleur des mondes, ces documents seraient respectés à tout coup. Malheureusement, le traducteur professionnel qui consulte ces derniers vous dira qu'aucune de ces « obligations » n'est respectée à chaque fois. À la limite, le client fournira les documents de référence pouvant aider le traducteur. Certes, une agence de traduction fournira entre autres à ses traducteurs les logiciels, le soutien technique, la terminologie en vigueur et tout autre outil nécessaire à l'accomplissement de ses tâches, mais le client ne fournira pas grand-chose de plus que le texte à traduire et les consignes spéciales au besoin. Ce n'est qu'après la livraison du texte que, dans certains cas, le client se plaint du produit final, et ce, qu'il ait donné des consignes particulières ou non. L'agence peut faire de son mieux pour aider ses employés, mais si le client ne fournit pas la terminologie souhaitée, les traducteurs ne pourront pas effectuer leur travail avec efficacité.

Les clients oublient trop souvent qu'une personne se cache derrière la traduction qu'ils reçoivent. L'aspect humain est pratiquement non existant dans certains cas puisque le client communique directement avec un « répartiteur de textes » au sein de l'agence, et non avec le traducteur. Or, celui-ci n'a pas souvent le privilège de négocier son propre délai ou de traduire un texte comme il l'entend. Certains services de traduction permettent à leurs traducteurs de changer le délai en passant par une tierce partie,

habituellement un répartiteur de texte, qui s'occupera de négocier avec le client un nouveau délai. Il va sans dire que le client est tout de même celui qui aura le dernier mot.

En consultant le site Web de différents services de traduction, on se rend rapidement compte que, pour ces dernières comme pour leurs clients, l'entreprise passe avant tout, ce qui est compréhensible lorsqu'on souhaite vendre un produit. Cela dit, certains points sont plus révélateurs que d'autres. Évidemment, les services de traduction véhiculent à peu de choses près le même message pour attirer les entreprises ou particuliers qui auraient besoin de leurs services. La plupart disent offrir des solutions langagières hors du commun, des services innovateurs, et ce, à des tarifs concurrentiels. Ils font des pieds et des mains pour attirer les clients et vont même jusqu'à annoncer un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le Bureau de la traduction, par exemple, offre un service d'urgence après les heures, qui permet de faire traduire un texte après 17 h, la fin de semaine ainsi que les jours fériés. Un autre exemple est l'agence de traduction CILFO, qui offre un délai de un ou deux jours pour 1 000 mots et de cinq à huit jours pour 10 000 mots, sans mentionner si les fins de semaine ou les jours fériés sont comptés. Certaines entreprises mettent leurs traducteurs à l'honneur, Cartier et Lelarge ainsi qu'Anglocom, entre autres. Cela dit, tous ces services de traduction prennent soin d'indiquer que les services en tout temps comprennent révision, correction et même soutien technique. En effet, les services offerts sont diversifiés et nécessitent, en plus des traducteurs, une équipe de spécialistes, terminologues, réviseurs, rédacteurs et correcteurs d'épreuve. Or, certains services de traduction ne mentionnent que très brièvement ou aucunement cette équipe, y compris les traducteurs; les services de traduction CILFO, Cogitco, et Be Translated pour n'en nommer que quelques-unes. Des sites Web comme celui de Versacom mentionnent amplement les services de qualité offerts par leurs experts langagiers, mais le site donne l'impression que les traducteurs restent plutôt dans l'ombre. L'équipe qualifiée, agréée, innovatrice et compétente, pour ne nommer que quelques-uns des adjectifs utilisés, est mentionnée, mais, dans certains cas, elle l'est comme on présenterait un logiciel performant plutôt qu'un groupe de personnes. On peut penser ici aux réflexions faites par Venuti concernant l'invisibilité du traducteur, cet éternel débat sur le rôle qu'il joue au sein de la société et sur son statut. En effet, les

exigences entourant l'effacement du traducteur et la transparence des textes traduits exprimées par certains clients ne peuvent qu'ajouter aux arguments de Venuti.

Les services de traduction qui emploient des traducteurs souhaitent des employés indépendants dès leur embauche. Certains services de traduction offrent des formations aux nouvelles recrues comme aux traducteurs d'expérience, le Bureau de la traduction et Cartier et Lelarge pour n'en nommer que deux, mais ces dernières sont davantage axées sur la pratique, la théorie étant plutôt synonyme de cours complémentaire s'ajoutant à la formation universitaire. Puisque l'enseignement théorique est laissé aux universités et que les efforts sont axés sur la promotion des services, le traducteur professionnel ne travaille pas nécessairement dans un environnement propice à l'apprentissage ou à l'exploitation de la théorie.

2.2 En classe

L'introduction à la théorie ne fait pas toujours partie de la liste des cours favoris des étudiants au premier cycle. Certains étudiants suivent leur cours de théorie pour se dire, une fois le diplôme en main, qu'ils n'auront plus jamais à y penser. Évidemment, rien ne saurait être plus faux, puisque la théorie fait partie du procédé de traduction en soi. Il est vrai que la complexité du sujet y est pour beaucoup. En effet, comme l'explique Agnès Whitfield dans un de ses articles, la théorie de la traduction progresse rapidement : « De plus en plus complexes, les derniers modèles linguistiques, sémiologiques et sociolinguistiques de la traduction sont d'un abord difficile pour les étudiants et étudiantes du premier cycle » (Whitfield 2003 : 430). Les cours de théorie peuvent difficilement rester à jour, particulièrement à l'ère de la technologie, où des outils de traduction sont élaborés, améliorés et accessibles de plus en plus rapidement, ce qui oblige le traducteur à repenser sa façon de traduire et les professeurs à repenser leur façon d'enseigner. « Each year more new translation students enter the first year of their program with a set of general expectations about intellectual property, information flow, and information access that are to some extent affected by the presence of the Internet in their lives » (Williams 2003 : 361). Il peut donc être ardu pour un étudiant confronté aux théories présentées lors d'un cours d'introduction à la théorie de la traduction de faire le

lien avec les pratiques contemporaines, issues d'un contexte bien différent. Pour certains étudiants, la théorie devient un sujet inaccessible. On comprend alors qu'ils préféreraient mettre cette partie de l'apprentissage de côté dès leur entrée sur le marché du travail.

Cette attitude face à la théorie est peut-être occasionnée par la façon dont le sujet est abordé dans les cours donnés au baccalauréat : « [...] much of the ineffectiveness of theory in the training of translators up to today has to do with pedagogical implementation, or lack thereof, for example, unrelatedness to teaching goals, lack of principled criteria for the choice of theoretical elements of a course, and so on » (Colina 2003: 63). En effet, l'approche utilisée dans les cours varie d'un professeur à l'autre, et comme l'explique Colina, les professeurs enseignent trop souvent les théories soutenues par leur école de pensée au détriment des autres.

À l'Université d'Ottawa, le baccalauréat offre un cours d'introduction à la théorie plutôt en fin de cursus, le seul cours abordant directement le sujet lors du premier cycle. Ce n'est qu'à la maîtrise et au doctorat que l'aspect de « recherche » mentionné plus haut par Valentine fait son apparition. Il en va de même pour l'Université Concordia, qui offre un cours d'introduction à la théorie semblable à ce dernier. Ces cours d'introduction offrent aux étudiants l'occasion de se familiariser avec les théories qui influencent la traduction, en plus de leur permettre de se pencher sur le rôle de ces théories dans leur travail. Dans certains cas, les étudiants sont appelés à aller plus loin et à partager leurs réflexions sur le sujet, les préparant ainsi aux cours de deuxième cycle. Par exemple, l'Université Laval offre un cours de théorie de premier cycle qui permet aux étudiants, entre autres, d'étudier différents ouvrages marquants en traduction, de comprendre l'apport des théories présentées à la profession, d'étudier les approches théoriques contemporaines et de se pencher sur le rôle du traducteur aujourd'hui. Il est possible de faire un rapprochement avec la théorie instrumentale dont parle Collombat dans son article mentionné plus haut. C'est un bon départ, certes, mais ces théories demeurent quelque peu complexes pour l'étudiant qui doit ensuite faire le lien avec sa propre pratique.

De plus, il faut bien avouer qu'un seul cours de théorie ne peut qu'effleurer la surface de ce vaste domaine et est loin de faire réellement honneur à l'apport théorique au processus de traduction. Les textes présentés sont abordés en un court laps de temps et les

professeurs doivent souvent choisir parmi plusieurs auteurs, laissant derrière d'autres théories tout aussi intéressantes, faute de temps. Bien entendu, certaines théories sont davantage adaptées à l'approche préconisée dans chaque programme de traduction. Les objectifs du cours font état de l'approche plus pratique ou plus théorique de chaque professeur ou programme de traduction, et le contenu changera en fonction de ce dernier. Néanmoins, ce survol théorique peut également confondre l'étudiant, qui étudie une poignée de textes abordés rapidement, et ce, au cours d'un seul trimestre : « Indeed, if a single theory (such as *stylistique comparée* or German functionalism/skopos theory) is presented without time being given to discuss its weaknesses and to explore alternative rationalizations, then sooner or later participants will inevitably become aware of its restrictions, with the result that they may end up rejecting it completely » (Shuttleworth 2001 : 499). L'étudiant n'a pas la chance d'approfondir ses réflexions sur une théorie particulière avant de passer à une autre. Il peut donc difficilement faire le lien avec les autres cours du programme et son procédé de traduction. En fait, comme l'explique Peter Newmark, la théorie devrait avoir une incidence sur tous les cours de traduction et vice-versa (Newmark 1991 : 139).

Dans sa thèse de doctorat, Egan Valentine (1997) offre une analyse détaillée des programmes de traduction canadiens, jusqu'en 1997. Bien que la recherche date d'il y a quinze ans, il est intéressant de remarquer qu'au début de la formation en traduction, les programmes étaient davantage axés sur la connaissance de la langue, selon une approche centrée sur la linguistique. Déjà en 1997, et encore de nos jours, les cours sont beaucoup plus diversifiés qu'avant et dans la plupart des cas, la théorie tombe dans la catégorie des compétences complémentaires. Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, comme l'explique Valentine en analysant le poids des compétences complémentaires au sein des différents programmes de traduction canadiens. En effet, bien que la littérature soit la compétence complémentaire la plus importante pour certains programmes comme ceux de McGill ou de Concordia, la théorie prend une place importante dans le programme de l'Université de Montréal (Valentine 1997 : 173). Évidemment, chaque université possède sa propre approche pour enseigner et plusieurs programmes, particulièrement en Europe, prônent plutôt un enseignement axé sur la pratique, bien qu'ils offrent un cours de théorie optionnel au premier cycle. Même au Canada, là où l'enseignement théorique est

relativement présent, le cours de théorie demeure optionnel, du moins dans certains programmes, comme celui de l'Université Concordia, ce qui signifie qu'il n'est pas essentiel à l'obtention du diplôme. En outre, l'OTTIAQ offre aux étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel à un programme universitaire de traduction l'occasion d'obtenir le statut étudiant au sein de l'Ordre. Cela dit, l'Ordre ne requiert pas que les étudiants aient suivi un cours de théorie, considéré comme complémentaire à la traduction. L'ATIO offre également cette possibilité, mais encore une fois, les étudiants ne sont pas tenus d'avoir suivi un cours de théorie. Il n'est donc pas surprenant que ces derniers doutent de son utilité. Puisque le cours est optionnel, cela va sans dire qu'il est difficile de comprendre son apport pour l'ensemble du programme. Le cours semble plutôt mis à l'écart et, comme dans certains programmes, l'étudiant doit choisir entre ce dernier et un autre cours optionnel. D'autres programmes, comme ceux de l'Université d'Ottawa, de l'Université de Montréal ou de l'Université de Moncton, font de la théorie un cours obligatoire au premier cycle, ce qui est déjà un pas dans la bonne direction.

3 Utilité et propositions

3.1 À l'université... comme sur le marché du travail

À quoi sert donc la théorie? Et surtout, comment pourrait-elle servir davantage, tant à l'apprenti traducteur qu'au traducteur professionnel? Le cours de théorie offert au baccalauréat est, pour la plupart des traducteurs, le seul qu'ils suivront pendant leurs études, et même peut-être durant leur carrière. D'habitude, son objectif consiste à présenter les théoriciens qui ont constitué les bases théoriques sur lesquelles repose actuellement la traduction, dans le but d'enseigner le savoir-faire nécessaire à l'accomplissement des tâches du traducteur. Du moins, c'est ce que vous diront la plupart des traducteurs professionnels qui ont terminé leur baccalauréat en ne suivant qu'un cours d'introduction à la théorie. Pourtant, le but ultime d'un tel cours devrait être avant tout d'encourager la réflexion théorique chez l'étudiant et de l'aider à comprendre ce qu'est la traduction : « En plus de nourrir la réflexion des formateurs, [la théorie] permet à l'étudiant de prendre du recul et lui fournit un cadre de réflexion sur l'activité de traduction grâce auquel il peut mieux comprendre le processus en jeu et en saisir la

spécificité » (Guével et Valentine 1998 : 12). Le but est de le pousser à réfléchir sur la façon dont il traduit et ainsi l'aider à mieux définir les différentes étapes de son processus de traduction pour effectuer le meilleur travail possible. Il s'agit donc de permettre à l'apprenti traducteur d'établir, d'entrée de jeu, le processus adéquat pour effectuer son travail de façon rapide et efficace. La présentation et la discussion en classe de textes théoriques sont évidemment une bonne façon de commencer un cours de théorie puisque cela présente en quelque sorte l'évolution de la traduction grâce à l'étude des différents traducteurs, linguistes et théoriciens qui ont établi ces mêmes théories. Cependant, les cours d'introduction à la théorie n'étudient pas le sujet en profondeur et n'appellent donc pas nécessairement à la réflexion des étudiants. Puisqu'au baccalauréat l'intention est de former les traducteurs, ne devrait-il pas être essentiel de leur apprendre à développer une pensée critique à l'égard des théories déjà en place, non pas pour les ignorer plus tard, mais plutôt pour les prendre en considération lors des différentes étapes du processus de traduction et ainsi permettre un travail optimal? En effet, c'est cette compréhension du processus qui permet au traducteur de cerner les éléments essentiels à son travail et ainsi d'éviter de perdre son temps. Cette compréhension des théories lui permet d'établir un processus rentable tant au point de vue de la qualité que de la quantité de travail. Certes, les recherches axées sur les théories se font davantage aux études supérieures, mais ne faudrait-il pas déjà pousser les apprentis traducteurs à considérer la théorie comme plus qu'une simple liste d'auteurs, leur donnant ainsi le goût de poursuivre leurs réflexions lors d'une maîtrise et ainsi les inciter à prendre part à l'évolution du domaine? La théorie aide à la pratique, et pour la plupart des traducteurs, voilà l'essentiel de sa contribution à leur travail. Cela dit, elle permet du même coup de faire *évoluer* la traduction, et ce sont les étudiants des deuxième et troisième cycles, les théoriciens et même les traducteurs professionnels qui contribueront le plus à cette évolution grâce à leurs réflexions et leur remise en question des pratiques actuelles. Plusieurs éléments, que ce soit la langue, les outils informatiques, les pratiques ou les besoins sur le marché, évoluent rapidement dans le domaine de la traduction et la théorie ne les influence pas tous au même niveau. L'élaboration de nouveaux outils de traduction, de la traduction automatique et des mémoires de traduction est davantage du ressort des informaticiens et n'est pas aussi influencée par la théorie. Par contre, l'évolution théorique aide à la pratique traditionnelle

et à l'élaboration de nouveaux procédés de traduction. C'est en partie sur cette évolution que se basent les chercheurs établissant de nouveaux outils de traduction.

Un autre objectif du baccalauréat est sans doute de mener l'étudiant à l'autonomie. Ici encore, la théorie est un élément qu'il ne faut pas négliger. Un traducteur autonome est, pour plusieurs, une personne ayant établi son propre procédé de traduction lui permettant de créer des textes jugés acceptables sur le marché du travail. Ce procédé est à la fois universel et unique puisqu'il est fondé en partie sur des théories connues dans la plupart des écoles de traduction, tout en étant intimement lié au texte à traduire. Chaque texte étant unique, le procédé ne sera pas le même à chaque fois. Ces divergences permettent au traducteur de choisir entre différentes méthodes de traduction qui incluent l'établissement d'une série d'étapes à faire, dont la lecture du texte, la recherche, le choix des mots et expressions à utiliser, la révision, et plus encore. Bien entendu, la théorie, même au premier cycle, ne se limite pas à la connaissance de ce procédé. Cela dit, il s'agit d'un aspect important qui compte pour beaucoup dans l'acquisition des outils nécessaires pour traduire. L'établissement d'un tel procédé de traduction doit passer par la théorie puisque c'est elle qui définit en partie ce dernier. Il va de soi qu'une agence de traduction préférera un traducteur indépendant à un traducteur nécessitant encore une formation. Bien qu'il soit impossible de préparer entièrement un étudiant à ce qui l'attend sur le marché du travail, la théorie peut l'aider à prendre du recul et à bien comprendre ce qu'il fait lorsqu'il traduit, lui donnant une plus grande autonomie. Tout nouvel arrivant dans une entreprise ou une agence devra passer par une période d'adaptation. Il est difficile de croire qu'un nouveau traducteur puisse être entièrement indépendant dès son arrivée, tout comme on ne lui demanderait pas de traduire un texte spécialisé en urgence dès le premier jour. Cela dit, une bonne préparation universitaire, combinant théorie et pratique, est sans doute la meilleure façon de préparer l'apprenti traducteur à effectuer son travail efficacement, à comprendre comment il le fait et ainsi à devenir rapidement indépendant.

En outre, plusieurs auteurs et théoriciens s'entendent pour dire que la théorie et la pratique doivent aller de pair, même dans le cadre d'un cours sur la théorie. Colina, par exemple, présente une approche contextuelle encourageant ce lien entre théorie et pratique lors de l'enseignement :

In sum, traditional approaches to translation teaching usually place theory as a separate module, perhaps accompanied by examples that serve to illustrate theoretical notions; in the contextualized, integrated approach presented here for the communicative translation classroom, theory is subordinated to the needs and progress of translational tasks; that is, theory serves practice and data, not the other way around. (Colina 2003 : 65)

Pour sa part, Robinson est d'avis que toute théorie doit servir la pratique puisque c'est souvent de la pratique que font surface les plus grandes théories.

[...] just as translators generate theory in their attempts to understand their work better, [...] so too must translation theorists and teachers build their theoretical and pedagogical models at the cusp where deductive principles begin to arise out of inductive experience, and always remember the practical complexity out of which those principles arose. (Robinson 2003 : 176)

En effet, cette collaboration entre théorie et pratique devrait être essentielle à tout programme de traduction afin de préparer correctement les apprentis traducteurs aux défis et à l'évolution rapide du domaine. Il est par conséquent essentiel de ne pas considérer l'une de ces deux approches comme étant plus utile que l'autre. Les besoins changent d'un pays à l'autre et d'une agence de traduction ou d'une université à l'autre, mais une dose égale d'enseignement théorique et pratique permettrait peut-être aux chercheurs professionnels de se rendre compte de l'utilité de la théorie.

Conclusion

Il est difficile pour un employeur de comprendre l'utilité de la théorie lorsqu'il n'est pas lui-même langagier ou que les priorités de l'entreprise visent la rentabilité des traducteurs. Pourtant, son utilité est bien évidente. La plupart des auteurs mentionnés dans le présent article proposent de repenser le cours de théorie de la traduction. Certains vont plus loin que d'autres, comme Colina (2003) et Whitfield (2003), qui présentent l'élaboration du cours, mais un des principaux objectifs demeure le même partout : permettre aux étudiants de conceptualiser avec précision les étapes de leur processus de traduction et ainsi les préparer davantage à la traduction sur le marché du travail. Une étude poussée devra être faite sur l'impact d'une formation équilibrant théorie et pratique, tout comme une autre devrait être menée sur les besoins actuels des entreprises et les raisons derrière leur réticence à accepter l'utilité d'une formation plus théorique. Une

meilleure compréhension du monde de la traduction professionnelle aidera sans doute les formateurs et théoriciens à adapter la théorie de façon à répondre à ses besoins. Au bout du compte, les services de traduction doivent comprendre qu'un équilibre entre théorie et pratique permettra aux nouveaux traducteurs de travailler rapidement et efficacement, ce qui les rendra ainsi plus rentables. Finalement, n'est-ce pas là ce que souhaitent les employeurs de services de traduction et leurs clients?

Remerciements

Je tiens à remercier M. Malcolm Williams, professeur à l'Université d'Ottawa et superviseur de ma thèse de maîtrise en traductologie, pour son expertise et ses précieux conseils.

Références

- Aubin, Marie-Christine. « L'enseignement théorique dans un programme de formation universitaire en traduction », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' journal*, vol. 48. n° 3, 2003. <<http://id.erudit.org/iderudit/007604ar>>
- Brisset, Annie. « Formation des traducteurs : les critères du Bureau canadien de la traduction sont-ils judicieux? », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, col 21, n° 2, 2008. <<http://id.erudit.org/iderudit/037494ar>>
- Colina, Sonia, *Translation Teaching : From Research to the Classroom*, McGraw-Hill, New York, Arizona State University. 2003.
- Collombat, Isabelle. « La stylistique comparée du français et de l'anglais : la théorie au service de la pratique », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' journal*, vol. 48. n° 3, 2003. <<http://id.erudit.org/iderudit/007602ar>>
- Delisle, Jean. *L'enseignement pratique de la traduction*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2005.
- Gouadec, Daniel. *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, Paris, AFNOR, 1989.
- Guével, Z. et E. Valentine, dir. *Traduction et langues de spécialité, Approches théoriques et considérations pédagogiques*, Québec, Centre International de recherche en aménagement linguistique, Université Laval. 1998.
- Mesa, Anne-Marie. « Prendre sa place ». *Circuit, La traduction générale : une spécialité*, n° 110, 2011, p. 6-7
- Robinson, Douglas. *Becoming a Translator : An Introduction to the Theory and Practice of Translation*, London & New York, Routledge, 2003.
- Scarpa, Federica. *La traduction spécialisée : Une approche professionnelle à l'enseignement de la traduction*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2010.

- Shuttleworth, Mark. « The Role of Theory in Translation Training : Some Observations about a Syllabus Design. » *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' journal*, vol. 46, n° 3, 2001, p. 497-506. <<http://id.erudit.org/iderudit/004139ar>>
- Valentine, Egan. *Traductologie, traduction et formation : Vers une modernisation de la formation en traduction. L'expression canadienne*, Montréal, Université de Montréal, 1997.
- Whitfield, Agnès. « L'enseignement de la théorie de la traduction : quelques réflexions pédagogiques », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' journal*, vol. 48 n° 3, 2003, p. 429-437. <<http://id.erudit.org/iderudit/007603ar>>
- Williams, Donna A. « Absorbing Technology: Translation Pedagogy and Networked-Communication Culture », *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' journal*, volume 48, n° 3, 2003. <http://id.erudit.org/iderudit/007596ar>

Sites Web consultés

- American Translators Association (ATA)
<http://www.atanet.org/docs/translation_buying_guide.pdf> (Consulté le 9 janvier 2012)
- Anglocom <<http://www.anglocom.com/>> (Consulté le 6 janvier 2012)
- Be Translated <<http://www.betranslated.ca/>> (Consulté le 6 janvier 2012)
- Bureau de la traduction <<http://www.btb.gc.ca/>> (Consulté le 6 janvier 2012)
- Cartier et Lelarge <<http://www.cartierlelarge.ca/francais/profil.html>>
(Consulté le 6 janvier 2012)
- Cilfo Translation <<http://www.cilfotranslations.ca/services-f.html>>
(Consulté le 6 janvier 2012)
- Cogitco : La force du verbe <<http://www.cogitco.com/traduction-professionnelle.html>>
(Consulté le 6 janvier 2012)
- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)
<http://www.ottiaq.org/services/utiliser_fr.php> (Consulté le 9 janvier 2012)
- Université Laval – Renseignements détaillés sur les cours
<https://capsuleweb.ulaval.ca/pls/etprod7/bwckctlg.p_disp_course_detail?cat_term_in=201201&subj_code_in=TRD&crse_num_in=3110> (Consulté le 9 janvier 2012)
- Versacom <<http://www.versacom.ca/>> (Consulté le 6 janvier 2012)

Biographie de l'auteur

Carine D. St-Pierre travaille au Bureau de la traduction depuis 2008 et fait actuellement sa maîtrise en traductologie à l'Université d'Ottawa. Elle est titulaire d'un baccalauréat en traduction de l'Université de Concordia. Elle s'intéresse à la pédagogie de la traduction et plus particulièrement aux différences et similitudes entre les programmes de traduction d'ici et

d'ailleurs. Sa maîtrise actuelle porte sur le dégagement des compétences de base d'un traducteur et l'établissement d'un tronc commun applicable à plus d'un programme de traduction, particulièrement en Amérique latine.